CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E118214** **VALABLE JUSQU'AU** **18/05/2027**

ÉDITÉ LE 26/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2011

Raison sociale : AMD FERMETURES

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 13/06/2023

Capital : 20 000

3 AVENUE DES NOYERS
95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 534987292

Siret : 534 987 292 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 02 419346

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 195265591 N 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 195265591 N 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 01 78 70 66 53 **Fax :**

Portable : 06 18 51 32 25

Responsabilité légale :
DALESME MICHAEL GÉRANT

Site Internet : http://amdfermetures.fr

E-mail : amdfermetures@neuf.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 355 158 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	2	19/05/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/06/2026 14:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.